

**Rappel** En Novembre, la mairie vous accueillera les **samedis 12 et 26** de 9h à 12h



**Amiens**  
**MARCHÉ DE NOËL**

**Samedi 3 décembre**

Adultes 7€  
Enfants (<=12 ans) 4€  
CCAS Gratuit  
Extérieurs 15€

Inscriptions pour les Vicquelots le mardi 15 novembre aux horaires d'ouverture de la mairie. Nombre de place limité (57)



**Venez fêter Noël**  
**au Chalet de l'Etang** + 60 ans

**Mardi 13 décembre 2016**

Vicquelots +60 ans : 12€      Extérieurs (prix coûtant) : 37€  
Inscriptions : mardi 15 novembre (horaires mairie)  
Places limitées (57)      Je m'inscris en personne et pas par téléphone, merci

## CONSEIL MUNICIPAL du 5 Septembre 2016

Etaient présents : JC DULION - A. MARCANT - P. MIKULA – G. RAVEZ – C. DELOMMEZ – P. DESTUR – S. GMEINDL – T. TROYKENS – E. DUMINY.

Etaient présents : A. MARCANT - P. MIKULA – G. RAVEZ – C. DELOMMEZ – P. DESTUR – S. GMEINDL – T. TROYKENS – E. DUMINY.

Etaient excusés (pouvoir) : O. PREUX – P. BEAL - A. BRONSARD.

Etaient excusés : M. MORCHIPONT - A. PAMELARD - M.R. LEDUC

### 1- Approbation du procès-verbal du 15/06/2016

Chaque conseiller a reçu le procès-verbal pour lecture.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

### 2- Subvention de fonctionnement – Union Musicale de Vicq

Afin de relancer l'enseignement de la musique, le chef de la musique de l'Union Musicale de Vicq propose :  
- 2h de TAP de septembre à décembre (1h pour les maternelles et 1h pour les primaires)

- 3h d'enseignement
- achat d'accessoires (partitions, instruments...).

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de fonctionnement complémentaire d'un montant de 2000€ à l'Union Musicale de Vicq.

Monsieur E. DUMINY, membre de l'association, ne prend pas part au vote. **Voté à l'unanimité**

### 3 – Demande de subvention – aménagement rue du Marais

Suite aux délibérations du Département en juin dernier relatives aux politiques départementales de soutien aux projets communaux, il y a lieu de demander une subvention au titre du dispositif Villages et Bourgs pour l'aménagement de la rue du marais.

Le montant subventionnable est de 196 436€ au taux de 50%. Les postes pris en compte sont :

- les matériaux de qualités
- les plantations et espaces verts
- les éléments de sécurité
- l'accessibilité.

**Voté à l'unanimité**

### 4- Contrat ville de Valenciennes Métropole (2015-2020) – Convention locale d'utilisation de l'abattement Taxe Foncière Propriété Bâti Bailleurs sociaux (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la qualité urbaine

Monsieur Le Maire est autorisé à signer la convention cadre concernant l'utilisation de l'abattement TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la qualité urbaine. La politique de la ville a pour objectifs de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Aussi, l'ensemble des partenaires agissant dans le domaine de la politique de la ville sur l'agglomération de Valenciennes Métropole, l'Etat, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence Régionale de Santé, Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et les bailleurs ont signé en juin 2015 le contrat ville 2015-2020. L'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties vise à accompagner l'un des objectifs forts de la Politique de la ville : le renforcement de la qualité de vie urbaine.

**Voté à l'unanimité**

### 5- Convention relative à la requalification de la rue Pasteur et rue de Quarouble avec le Département et la Commune de Quarouble

Les villes de Quarouble et de Vicq envisagent la requalification de la RD50A par l'aménagement des trottoirs et des dispositifs de sécurité sur la rue Pasteur à Quarouble et la rue de Quarouble, à Vicq.

Monsieur Le Maire présente la convention qui a pour objet de définir les dispositions administratives, techniques et financières relatives à l'aménagement, au financement, et à l'entretien des aménagements réalisés dans le cadre du projet de requalification de la rue Pasteur et la rue de Quarouble à Vicq. **Voté à l'unanimité**

### 6 – Aménagement des abords de la rue Pasteur et rue de Quarouble RD50A - Utilisation du produit des amendes de police

Monsieur Le Maire est autorisé à demander la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière. Il est envisagé d'installer des équipements :

- de signalisation verticale de police,
- de création d'aménagements cyclables,
- de réaménagement ponctuel de voirie, de réalisation de passage « piétons » et de création de parking en dehors du domaine public routier afin de modérer la vitesse, améliorer la sécurité et attirer la prise de conscience des usagers de la route.

**Voté à l'unanimité**

### 7 - Aménagement des abords de la rue Pasteur et rue de Quarouble RD50A - Demande de subvention auprès du Département au titre des aménagements de trottoirs le long des routes départementales

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que les trottoirs de la rue Pasteur et la rue de Quarouble (RD50A) sont dans un état pitoyable et que dans le cadre de l'aménagement paysager de la Commune, il serait opportun de réaliser des travaux de réfection et de création de piste cyclable.

Le Conseil Départemental du Nord allouant des subventions au titre de l'aménagement de trottoirs le long des routes départementales, le Conseil Municipal se prononce favorablement au dépôt du dossier de demande de subvention afin de réaliser les travaux. **Voté à l'unanimité**

### 8 - Avis sur l'affiliation volontaire au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut

Suite à la demande d'affiliation volontaire au centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut, l'assemblée émet un avis favorable. **Voté à l'unanimité**

\* Délégation de signature :

- CAPEP : convention concernant l'animation et la coordination par le CAPEP d'un espace ouvert d'éducation permanente
- CAF : convention aide au fonctionnement « ASRE » Aide Spécifique Rythmes Educatifs,
- Gaz de Bordeaux : contrat de fourniture de gaz,

Monsieur E. DUMINY évoque la vitesse rue de la Gare.

La séance est levée à 19h20.